**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

**Band:** 59 (1964)

**Heft:** 2-fr

**Artikel:** Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du

patrimoine national en 1963

Autor: Laur, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-173898

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1963

l'esprit allaient toujours de pair, notre pays en a rendu compte de façon remarquable. vivrait en ce moment son « siècle de Périclès » et se couvrirait d'édifices devant lesquels nos après-venants seraient un jour béats d'admiration. Mais, en réalité, ce que l'on bâtit fait plutôt penser à un flot tumultueux qui ne laisse pas grand-chose de beau derrière lui: les planificateurs ont grand-peine à le contenir et à le canaliser de façon rationnelle. Pour notre ligue aussi, les temps sont agités; partout il lui faut monter la garde et bagarrer pour que le patrimoine confié à ses soins ne soit pas tout simplement balayé par la vague. Une fois de plus, nous avons cette année des victoires à célébrer et des défaites à déplorer; nous y reviendrons plus loin par quelques exemples. Pour l'instant, jetons un coup d'œil sur notre ménage interne.

#### 1. Effectifs

La Ligue du patrimoine est une Confédération en petit; ses «peuples» habitent les cantons. Aussi est-ce là qu'il faut regarder, si l'on veut connaître sa situation.

défendre notre patrimoine culturel.

# 2! Assemblée générale

Notre organe souverain, l'assemblée générale, s'est réunie les 25 et 26 mai à Lucerne, et a rempli sa tâche dans une concorde parfaite. Il y a quelques années, il y aurait eu d'homériques discussions si le Comité central avait dû proposer, pour adapter au renchérissement la cotisation des membres (restée infrancs. A Lucerne, aucun prophète de malheur n'a annoncé que cette élévation allait provoquer une débandade générale de nos membres. On a admis l'inévitable et sanctionné avec philosophie la décision du comité.

des yeux et de l'esprit. L'excursion dominicale boration avec le président central à l'exécudans les vastes campagnes lucernoises, toutes tion des décisions du Comité. Le président a parsemées de souvenirs historiques et de su- mené personnellement un certain nombre d'af-

Si la prospérité matérielle et les œuvres de pants des impressions inoubliables; la revue

#### 3. Comité central

Le Comité central a tenu cinq séances, dont trois d'une journée entière. Outre les affaires courantes, il lui a fallu consacrer suffisamment de temps aux problèmes d'intérêt général, afin de prendre position et de fixer ses principes d'action.

Les présidents des sections étant membres de droit du Comité central, les changements de présidence ont leurs répercussions au «sommet ». C'est ainsi que Bâle-Ville délègue, à la place de M. René Nertz qui s'est retiré, M. Hans Rudolf Hockenjos, Dr en droit. Les Bâlois de la Campagne se sont particulièrement bien adaptés aux temps modernes en se mettant - pour la première fois dans la longue histoire du «Heimatschutz» - sous l'aimable sceptre d'une femme, Mademoiselle Suzanne Müller, architecte à Liestal. Ses collègues du comité de section la soutiendront chevaleresquement dans sa tâche difficile - que l'on songe seulement à l'envahissement du terri-Et l'on constate que la lente mais sûre pro- toire de Bâle-Campagne par l'extension urgression continue. 471 personnes ont rallié nos baine de Bâle-Ville. Avec l'architecte zurirangs; 242 les ont quittés. L'accroissement est coise Madame Hubacher-Constam, qui a été ainsi de 229 et le nombre total de nos membres appelée il y a quelques années à représenter est passé de 9603 à 9832. Le chiffre de 10000 l'élément féminin au Comité central, voici n'est donc plus très éloigné, et nous pouvons donc deux Suissesses fort bienvenues et dont espérer l'atteindre au cours de l'année qui a l'activité sera fort appréciée dans l'organe commencé. Cependant le président central s'est supérieur de la Ligue. Enfin, l'assemblée généfixé, et a fixé aux sections, un objectif plus am- rale a désigné comme membre individuel du bitieux: les 10 000 doivent être 20 000. De fait, Comité central, et du même coup comme pour une population de plus de 5 millions homme de liaison avec la Suisse romande, d'âmes, il devrait se trouver l'équivalent d'au l'architecte Pierre Zœlly, de Zurich, propre moins deux divisions d'idéalistes décidés à neveu d'Edmond Fatio, qui a présidé longtemps la section genevoise.

La mort nous a enlevé l'ancien représentant de la section bernoise au Comité central, M. Hans Spreng, d'Unterseen-Interlaken, qui a rendu de durables services à la cause de la protection des lacs oberlandais. Il en a été de même du président-fondateur de l'association pour la sauvegarde des lacs de l'Engadine, M. Robert Ganzoni, de Celerina, avec lequel nous avions organisé la première et mémorable changée depuis 1949), de l'augmenter de 2 vente de l'Ecu d'or pour le sauvetage du lac de Sils. Nous avons honoré dans la revue la mémoire de ces deux excellents collaborateurs.

#### 4. Secrétariat général

Le secrétariat général, installé au « Heimet-Pour le reste, ces journées ont été une fête huus» de Zurich, a travaillé en étroite collaperbes monuments sacrés, a laissé aux partici- faires particulièrement importantes, ce qui s'est traduit par une heureuse intensification les cliniques universitaires, hors de ville, dans de notre activité. Parmi les tâches qui revien- le domaine public du Bois des Frères. La disnent chaque année, il y a l'organisation de la cussion a été passionnée. Malheureusement, vente de l'Ecu d'or et de la collecte auprès des c'est le projet officiel qui a triomphé en scrutin entreprises économiques. La rédaction de la populaire. Ainsi, Bâle refait l'erreur que revue est aussi au «Heimethuus». Mlle Louise Zurich a commise dans les années trente dans Witzig, de Winterthour, a continué à fonc- la question de l'hôpital, et qui exclut autionner comme secrétaire au procès-verbal. La jourd'hui toutes possibilités d'extension. Mais participation du «Heimatschutz» à l'Exposi- Lucerne aussi vit des luttes semblables; là ention nationale a constitué une tâche supplé- core un projet d'hôpital conçu en hauteur mentaire pour le secrétariat. Lorsque les plans menace les silhouettes dominantes des tours en ont été établis, nous avons pu cependant en de Musegg. abandonner l'exécution à l'architecte J. Zweiexprimons ici notre reconnaissance.

# 5. Revue Heimatschutz

Donnant suite à un vœu maintes fois exprimé, nous en sommes revenus, tout au moins pour l'édition en allemand, aux quatre fascicules annuels. Pour être strictement économes, nous aurions d'ailleurs dû attendre, à cette fin, que se déploient les effets de l'augmentation de la cotisation décidée à Lucerne; il a toutefois été possible, en amicale collaboration avec notre section des patois alémaniques, indépendante sur le plan financier et qui célébrait son 25me anniversaire, de consacrer un numéro spécial, en plus des trois numéros ordinaires, à la défense des dialectes. Il a eu un certain retentissement et a grandement servi cette cause. L'édition en français en est restée à trois fascicules, mais tous les lecteurs romands se sont vu offrir la possibilité d'obtenir aussi le numéro spécial sur les patois alémaniques; une vingtaine d'entre eux en ont fait usage. C'est M. Léopold Gautier, à Genève, qui continue à s'occuper de l'édition en français. On lui doit, comme à son collaborateur de Neuchâtel, M. Claude Bodinier, d'excellentes traductions, ainsi qu'une bonne partie des textes originaux en français.

### 6. Bureau technique

Le chef de notre Bureau technique, l'architecte Max Kopp, nous communique ce qui suit:

«L'activité du Bureau technique s'est maintenue dans le cadre de ces dernières années en ce qui concerne son champ d'action et ses méthodes. Et pourtant le signataire de ce rapport croit devoir constater une aggravation générale de la situation. La tension s'est accrue entre les « exigences actuelles » et la tendance à sauvegarder notre substance historique. L'affaire de l'hôpital des bourgeois de Bâle est à cet égard particulièrement typique. Le manque de place et les progrès de la technique médicale nécessitent d'énormes constructions en hauteur à proximité immédiate de la vieille ville. Or il s'ensuit, pour le visage historique de la cité, un dommage irréparable. Mais, à longue échéance, cela représente, même du point de vue de l'organisation technique, une erreur de d'évitement des villages de Haute-Engadine

«La spéculation immobilière effrénée sévit fel et au professeur A. Roth, ce dont nous leur jusque dans les régions les plus retirées. Notre pays s'enlaidit de jour en jour. D'autre part, l'épidémie de typhus de Zermatt a montré de façon frappante, et la pollution de nos eaux nous en avertit, que l'ère glorieuse de la technique nous met dans une situation critique. Il ne s'agit plus d'esthétique, mais tout simplement de vie. Protection des eaux, sauvegarde des paysages, défense du patrimoine, sont devenues maintenant des notions qui concernent, en dernière analyse, notre survie.

« Voilà ce que le signataire de ces lignes voudrait exprimer par «aggravation de la situation ». Il lui faut noter au surplus qu'au cours de l'année écoulée, il a été l'objet de violentes attaques des milieux de la protection des monuments. Il s'agissait de sa proposition, mentionnée dans le précédent rapport annuel, au sujet de l'aménagement de la Schmiedgasse à Schwytz. On est allé jusqu'à reprocher au chef du Bureau technique d'être vendu. Il a réagi par une plainte en diffamation. Ses adversaires ont alors fait machine arrière. Avec le changement survenu à la présidence de la commission fédérale des monuments historiques, les contacts seront sans doute meilleurs à l'avenir.

« Le conseiller technique a abandonné à fin mars 1963 son bureau personnel d'architecte à Zurich. Cela lui permettra de consacrer mieux encore à la cause du «Heimatschutz» son modeste bureau de Kilchberg.»

Et voici quelques exemples de son activité de l'année:

» Service des routes du canton de Schwytz. Pour contourner Brunnen, l'Axenstrasse doit passer à l'est de la localité par un tunnel. Consultation au sujet de l'aspect de la sortie sud du tunnel.

» Commission d'urbanisme du canton d'Uri. Dans la rue principale d'Altdorf, la maison Simmen, modeste bâtiment ancien, doit être remplacée par un nouvel édifice. Le conseiller technique approuve le projet, avec des contrepropositions dans le sens d'une meilleure harmonisation avec le cadre architectural.

» Commune de Celerina. La nécessaire route prévision. Il eût été plus opportun d'installer doit passer, selon le projet du Canton, au milieu de la plaine entre Celerina et la colline de et que d'autre part la nécessité s'imposait de St-Gian. La Commune demande un tracé par veiller avec soin sur les objets retenus, la comle sud de St-Gian. Un bureau d'ingénieurs de mission a été constituée à nouveau. M. Zurich travaille à un contre-projet en ce sens, Schmassmann, membre de notre comité, a bien que le Bureau technique soutient parce que voulu accepter de reprendre la présidence, et mieux adapté au paysage.

» Section du Haut-Valais. La très belle et ancienne église de St-Nicolas, dans la vallée de Zermatt, va être démolie, sous prétexte qu'elle est trop petite. En compagnie du président de la section du Haut-Valais, le chef du Bureau technique va trouver le curé et lui ouvrir les yeux avec insistance sur la valeur architecturale de son église. On lui présente un projet montrant qu'un agrandissement de l'église serait possible sans démolition ni altération dommageable pour l'architecture de l'édifice. Mais la fièvre de démolition qui sévit en Valais l'emporte. - Depuis lors, l'église a été démolie. Il n'en est resté que la tour.

être acquise et aménagée en musée local. Le Bureau technique a fait une expertise concluant au bon état de l'édifice et à l'opportunité de sa nouvelle destination.

» Section de Suisse centrale. Le développedans la belle région des rives près de Seeburg. Jusqu'ici, les constructions y ont gardé les modestes dimensions de maisons familiales. être concentrée dans cette région, mais plus étalée et sans hauteurs choquantes.

» Un avant-projet de construction du très nécessaire hôpital cantonal lucernois prévoit un bâtiment central en hauteur, certainement rationnel et souhaitable du point de vue technique. Mais, ainsi que le font voir des photosmontages, cet immense cube, vu du lac, surgirait de façon déplorable derrière les tours de Musegg. Une catastrophe pour la classique silhouette de Lucerne! La section de Suisse centrale et le conseiller technique se sont efforcés de faire comprendre au département cantonal des travaux publics qu'une maisontour, dans un tel cas, est inconcevable. »

# 7. Inventaire des sites d'importance nationale à protéger

Cette importante œuvre commune des Ligues du patrimoine et de la nature et du Club nationale à protéger. alpin suisse, terminée en 1962 déjà, a été un-

nous l'en remercions. MM. Léopold Gautier et J. Scherer, tous deux présidents de sections, gardent eux aussi leurs fonctions de commissaires.

Le 28 août 1963, une conférence de presse a été réunie à Berne, afin de présenter à l'opinion publique l'inventaire qui entre-temps avait été imprimé. Elle a eu un vaste écho et, dans l'ensemble, l'inventaire a été largement approuvé. Et bientôt se firent sentir les premiers effets positifs, en ce sens qu'en cas de menaces pour des sites ou monuments naturels, le fait qu'ils figuraient à l'inventaire leur conférait une plus grande valeur de protection, et leur en donnait aussi aux yeux des autorités. Aux associations amies et à nous-mêmes, » Section tessinoise. La belle et très originale maintenant, d'avoir toujours à la main cet maison Franzoni, à Cevio (Val Maggia), doit inventaire, comme une arme morale, et partout où il est possible de renforcer par la législation des mesures nécessaires de protection. Le projet de loi d'application du nouvel article constitutionnel sur la protection des sites se réfère, lui aussi, à l'Inventaire. Nos lecteurs ont été informés de l'heureux aboutissement ment de la ville de Lucerne s'étend jusque de cette très importante compilation par le fascicule No 1/1963, richement illustré, de notre revue. L'Inventaire fera-t-il ultérieurement l'objet d'une publication illustrée? Ce Mais voici qu'ont surgi des projets d'énormes n'est pas encore décidé. Notre fidèle collaboconstructions en hauteur, dont les lignes verti- rateur, M. W. Zeller, a réuni tous les objets cales porteraient une grave atteinte au pay- retenus dans sa vaste collection de diaposisage. Le Bureau technique préconise une solu- tives, de telle sorte que, le cas échéant, une tion selon laquelle la construction pourrait documentation illustrée très variée et très frappante serait à disposition. L'obstacle essentiel, ce sont les frais inévitablement très élevés d'une telle publication.

> Ces quelques indications peuvent suffire; toutefois, nous ne voulons pas manquer d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui durant des années ont assumé ce grand travail d'inventorisation, et avant tout le président de la commission, M. H. Schmassmann.

# 8. Inventaire des monuments et sites historiques à protéger

C'est derechef une importante décision qui a été prise à la séance du Comité central du 18 janvier, lorsque, sur proposition du président A. Rollier, il a été convenu de faire suivre l'inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale d'un inventaire des sites, monuments et lieux historiques d'importance

Les lecteurs de notre revue ont été informés animement ratifiée le 4 mai 1963 par les comi- de l'importance internationale de ce problème tés réunis des trois associations. Comme il y par le professeur A. Beerli, de Genève (No avait des propositions d'inclure de nouveaux 3/1963). On vient précisément de le soulever sites et monuments naturels dans l'inventaire, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, où un

été fondée récemment. Le but de tous ces ef- tance de nos efforts. forts est la défense du patrimoine européen que constituent de nombreux sites historiques et monuments de grande valeur. Si notre pays commence lui aussi son inventaire, il aura le sentiment de participer à un mouvement européen, si ce n'est mondial; mais cette solidarité même contribuera à lui faire prendre conscience avec acuité de ses propres intérêts.

Chacun sait, et voit de ses propres yeux, que le «bulldozer» fonce sans relâche dans nos vieilles villes et nos monuments historiques et que les immeubles de rapport s'engouffrent toujours plus nombreux par ces brèches. Il est quoi va servir l'inventaire des sites, monuments et lieux historiques d'importance nationale que l'on a décidé de dresser. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, sont déjà mentionnés dans les nombreux tomes des « Monuments artistiques de la Suisse», et les mentions qui font encore défaut sont partout en préparation. Ce qui doit être fait, en complément, dans un inventaire national, c'est l'extension de la qualification « digne d'être protégé » au cadre environnant, qu'il soit urbain ou campagnard. Un monument isolé, en effet, ne garde toute sa valeur et sa signification que si son cadre, lui aussi, reste intact.

canton de Berne, l'architecte Hermann von Fischer, membre de la commission fédérale des faire de la propagande pour notre cause.» monuments historiques, a bien voulu accepter de présider la commission et de la faire collaborer avec nous et nos amis de la Protection de la nature. Tous les cantons y seront représentés. Une commission exécutive mènera à bien ses travaux. Les frais seront couverts par le fonds des tâches communes des deux ligues (vente de l'Ecu d'or).

# 9. Propagande pour le «Heimatschutz»

Nous cédons ici la plume à notre collaborateur M. Willy Zeller:

seulement... pourrait-on dire en paraphrasant façon convaincante que ce lieu chargé d'hisune formule bien connue. Il ne nous semble toire et de poésie méritait pleinement un geste pas moins important de faire prendre cons- de solidarité confédérale. Bref, 808 254 écus cience au peuple suisse, plus que jusqu'ici, de ont été vendus dans l'ensemble du pays sa responsabilité dans la protection du visage (777 177 l'année précédente). Le produit net de la patrie. Aussi ne nous sommes-nous pas est monté à 479312 fr. 50. Lorsqu'en 1961, borné à rédiger 78 articles et reportages illus- pour la première fois depuis la mémorable trés à l'occasion de la vente de l'Ecu d'or: au vente en faveur du lac de Sils, le produit net cours de l'année écoulée, nous avons attiré a dépassé 400 000 fr., nous tenions ce résultat l'attention des lecteurs de 69 reportages per- pour difficilement surpassable; or, nous voilà sonnels sur la réjouissante activité de la Ligue maintenant tout près du demi-million.

programme de travail complet a été établi. suisse et de ses sections. Il y a lieu d'espérer Nos membres ont aussi appris qu'une ligue des que ces 147 articles, diffusés au total à associations privées de protection du patri- 10 458 250 exemplaires, auront gagné de noumoine et des monuments - Europa Nostra - a veaux amis à notre idéal et montré l'impor-

> « Nous avons abordé, dans notre propagande personnelle, de nouveaux sujets: les petites villes de Suisse, les divers types de bâtiments agricoles, les châteaux, les monuments grisons, etc., toujours en insistant sur l'activité du Heimatschutz. Un nouveau et réjouissant contact avec la revue « Schweizer Jugend » nous donne accès auprès du corps enseignant et de la nouvelle génération: il nous semble très important qu'à l'époque présente le visage du pays lui soit cher et précieux.

«La liaison avec la radio et le Ciné-journal est restée fructueuse. Régulièrement, des « flagrand temps d'ouvrir les yeux à notre peuple, shes » sont consacrés par l'émission très écouafin qu'il contribue à écarter le danger. Pour tée «Au jour le jour», et par les actualités cela, il faut indiquer clairement ce qui dans cinématographiques, aux réalisations du Heichaque pays mérite d'être conservé. C'est à matschutz, de sorte que des milliers d'auditeurs et de spectateurs sont informés à mesure de notre activité.

« Au cours de nombreux exposés devant les sections des Ligues du patrimoine et de la nature, du Club alpin et autres associations apparentées, le soussigné a commenté notre activité en faveur des sites. Le thème de l'Inventaire des sites d'importance nationale a suscité un intérêt exceptionnel; les quelque 400 diapositives en couleurs dont nous disposons. et qui souvent concernent des régions à peine connues, y ont fortement contribué. La collection des diapositives concernant plus spécialement les objets «Heimatschutz» s'accroît elle Le conservateur des monuments et sites du aussi; ils sont dûment annotés et sont à la libre disposition de quiconque désirerait également

#### 10. Vente de l'Ecu d'or

La vente de l'Ecu d'or a été excellente. Pour changer, le temps a été plutôt défavorable lors des principales journées de vente, mais l'empressement des acheteurs n'en a pas été refroidi. Au contraire, ils semblaient plutôt prendre plaisir à s'approvisionner d'aussi savoureuses calories.

Le thème national de la vente – conservation de la petite cité médiévale de Gruyères - a suscité une approbation générale. Les illustra-« Le Heimatschutz ne vit pas de chocolat tions qui ont paru un peu partout montraient de

| Le bénéfice de la vente a été réparti comme  | Report 195 128.70  | )   |
|--|--|-----|
| suit: Part préalable de la Ligue du pa- Fr.  | <ul> <li>Restauration du «Manoir» à</li> <li>Martigny-ville, datant de 1730 5 000.—</li> <li>Conservation des peintures mu-</li> </ul> |     |
| trimoine (10 % du produit brut) 80 825.—<br>Part ordinaire de la Ligue du pa-                  | rales de la maison Schaffner à   |     |
| trimoine   | Vnà (Basse-Engadine) 2 000.—<br>– Pour l'Exposition nationale de   | -   |
| Part ordinaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature . 148 000.—                  | Lausanne 7 400.—   | -   |
| Versement au fonds commun des tâches d'importance nationale                                    | Subsides accordés en 1963 mais non encore versés:  |     |
| (dont 50 000 fr. pour Gruyères) . 78 000.—   | - Restauration de la petite église   |     |
| Versement au fonds commun pour les frais courants des deux Ligues                              | romane de Kleinhöchstetten<br>près Münsingen, jadis lieu de  |     |
| pendant l'année  | pèlerinage, plus tard centre   |     |
| 479 312.50   | d'activité du premier Réforma-<br>teur bernois Jörg Brunner 5 000.—  | _   |
| De la part ordinaire du «Heimatschutz» (148 000 fr.), 80 %, soit 118 400 fr., ont été ré-      | <ul> <li>Rénovation de l'église baroque<br/>de La Punt-Chamues-ch (Hau-</li> </ul>   |     |
| partis entre les sections au prorata de leurs<br>ventes respectives. Sur la somme restant dans | te-Engadine)   | -   |
| la caisse de l'Ecu d'or, les versements suivants   | - Restauration du vieux pont de<br>pierre sur le Sernf à Engi GL 2 000.—   | _   |
| ont été faits: Aux sections  | <ul> <li>Restauration de l'église parois-<br/>siale de Tous-les-saints et de</li> </ul>  |     |
|  | l'ancienne église St-Luc à   |     |
| Aux institutions propres et appa-<br>rentées:  | Schmitten GR 5 000.—  - Mise sous terre des conduites  | -   |
| <ul><li>Bureau technique 15 228.70</li><li>Revue «Heimatschutz», y com-</li></ul>              | électriques aux alentours de la chapelle de Bettmeralp VS 3 000.—  | _   |
| pris l'édition française 6 000.—   | <ul> <li>Restauration de la dernière fer-<br/>me à toit de chaume du canton</li> </ul>   |     |
| - «Il nostro Paese» (revue du Patrimoine tessinois) 1 000.—                                    | de Soleure, à Rohr (2e verse-  |     |
| <ul> <li>Fédération nationale des costu-<br/>mes suisses, pour son concours</li> </ul>         | ment)  | 700 |
| lors de la vente de l'Ecu d'or et  | 11. Don de l'économie  | _   |
| en faveur de son activité cultu-<br>relle (théâtre et danse populai-                           | L'appel de fonds auprès des entreprises du   | 1   |
| res, us et coutumes) 10 000.—  - Ligue des patois alémaniques . 3 500.—                        | commerce, de l'industrie, des banques et des<br>grandes sociétés a donné un produit brut de  | S   |
| - Conseil des patoisants romands<br>(1500 fr. en 1962 et 1963) 3 000.—                         | 213 723 fr. 70 (année précédente: 182 245 fr.).  |     |
| - Association pour la protection   | Les frais se sont élevés à 17 976 fr. 70, de sorte que le produit net a été de 195 747 fr. (année                                      | 2   |
| des rives du lac de Zurich 3 000.—   | précédente: 162 949 fr. 60. La progression est<br>réjouissante, mais il convient de remarquer  |     |
| Subsides pour la restauration de monuments   | que sont compris dans la somme les 85 390 fr.<br>qui ont été collectés à part par la fondation   |     |
| - Restauration des fresques mé-  | pour la Reuss, auprès des milieux économiques  | S   |
| diévales de l'église d'Erlenbach<br>(Simmental) 8 000.—  | argoviens. Comme la collecte du « Don de l'é-<br>conomie » ne commence qu'après la clôture de  |     |
| - Rénovation d'un édifice baro-  | la vente de l'Ecu d'or et s'étend sur l'année<br>suivante, le rapport sur son résultat ne peut   |     |
| que à Stans 1 000.—  - Achat du palais Franzoni à Ce-  | venir qu'un an plus tard. C'est pourquoi les<br>dons pour la Reuss (thème de l'Ecu d'or 1962)  | S   |
| vio, futur musée du val Maggia 10 000.—  - Reconstruction de la ferme à                        | réapparaissent ici; cela nous donne l'occasion   | 1   |
| toit de chaume incendiée de<br>Muhen AG (3e versement) 10 000.—                                | de signaler ce beau résultat et d'en exprimer<br>notre reconnaissance.   | r"  |
| <ul> <li>Conservation d'une cheminée<br/>ancienne dans la maison Hitz à</li> </ul>             | Remerciements. La petite communauté de   |     |
| Schwänberg/Herisau AR 1 000.—  | travail qui a dirigé l'organisation de l'Ecu d'or<br>et du Don de l'économie était formée des mê-                                      |     |
| <ul> <li>Restauration de la chapelle de<br/>pèlerinage de Wiesenberg NW 5 000.—</li> </ul>     | mes personnes que l'année précédente. A sa<br>tête, et pour la 17e fois, M. Albert Wettstein,  | ı   |
| Report 195 128.70  | qui fait partie de l'état-major de notre secré-  |     |

Valsangiacomo (presse tessinoise), et M. Clau- ordre. de Bodinier, qui a publié des articles et reportages dans tous les quotidiens, hebdomadaires et revues illustrées de Suisse romande (à l'exception du Jura et du Valais où les journaux Recettes: locaux sont alimentés par les organisateurs de la vente). La radio, la télévision et le Cinéjournal suisse nous ont secondés avec beaucoup d'amabilité. L'écu portant la silhouette de Gruyères a été gravé avec une remarquable maîtrise par Carl Fischer, de Herrliberg. Nous pouvons remercier aussi, très chaleureusement, tous ceux qui ont dirigé la vente dans les cantons, les districts et les communes, ainsi que les écoliers et les porteurs de costumes qui ont vendu les écus de chocolat dans les rues; sans oublier le personnel du « Heimethuus », sans le zèle duquel notre « moisson » annuelle ne pourrait être ni préparée ni organisée.

### 12. Commission de l'Ecu d'or

Toutes les décisions de principe concernant l'Ecu d'or et sa grande réalisation de l'année ont été discutées, pour être soumises aux comités des deux Ligues, au sein de la Commission de l'Ecu d'or, dans laquelle siègent maintenant, à côté des représentants du « Heimatschutz » et de la Protection de la nature, trois éminents représentants des milieux économiques: MM. Ch. Aeschimann, président de la S. A. Aar-Tessin, à Olten; F. Hummler, délégué à la défense nationale économique, à Berne; et R. Käppeli, président et administrateur-

#### 13. Comptes

Nous avons deux comptes distincts: le compte ordinaire et celui de l'Ecu d'or. Le premier membres, et ses principales dépenses sont celles de la revue et du secrétariat général. Le second comprend les recettes et les dépenses de l'Ecu d'or et du Don de l'économie.

Le compte ordinaire se présente comme suit:

| Recettes 83 706.60<br>Subside de l'Ecu d'or                       |            |
|---|------------|
| pour la revue 6 000.—   | 89 706.60  |
| Les dépenses se montent à   | 101 777.50 |
| Les comptes de la Ligue bouclent<br>ainsi avec un excédent de dé- |            |
| penses de   | 12 070.90  |

Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions il y a un an devant un semblable défi-

tariat général au « Heimethuus » à Zurich. Il sant! Heureusement, cela devrait être le dera été secondé une fois de plus, pour la propa- nier, puisque en 1964 l'élévation de la cotisagande, par ses infatigables collaborateurs M. tion décidée à Lucerne déploiera ses effets, et Willy Zeller (presse alémanique), M. Camillo que notre ménage interne sera de nouveau en

> Le compte extraordinaire (Ecu d'or) se présente comme suit:

| Solde actif de 1962               | 55 058.55  |
|-----------------------------------|------------|
| Part de la Ligue du patrimoine au |            |
| produit de la vente 1963          | 228 825.—  |
| Total                             | 283 883.55 |

| Dépenses:   |            |
|---|------------|
| Parts des sections cantonales à l'Ecu d'or 1963         | 118 400.—  |
| Subsides versés aux institutions propres et apparentées | 41 728.70  |
| Subsides pour les restaurations de monuments, etc       | 49 400.—   |
| Subsides octroyés mais non encore versés                | 22 000.—   |
|   | 231 528.70 |
|   |            |

Il restait donc au 31 décembre 1963 une somme de 52354 fr. 85 qui depuis lors a été utilisée en grande partie pour de nouveaux subsides.

Voici encore les principaux chiffres concernant notre état de fortune: la fortune ordinaire a diminué du montant de notre déficit, passant de 81919 fr. 33 à 69848 fr. 43, somme placée en titres.

Le compte ordinaire a été visé par les véridélégué du conseil d'administration de la S. A. ficateurs de comptes, MM. Xavier Jans-Ulmi Ciba, à Bâle. Les décisions de cette commis- et Aloïs Lütolf, tous deux à Lucerne; le compsion ont recueilli une approbation sans réserve. te extraordinaire a été vérifié par la fiduciaire Visura à Zurich. Ils ont été trouvés en ordre, ce qui nous dispense ici de plus longues explications. Les membres qui désireraient y voir de plus près peuvent demander les comptes détaillés à notre secrétariat général de Zurich. est alimenté avant tout par les cotisations des Ils seront d'ailleurs distribués à tous ceux qui participeront à l'assemblée générale de Coire.

### 14. Tour d'horizon

# a) Loi fédérale sur la protection des sites

Le président central, en tant que membre de la commission d'experts, rapporte à ce sujet:

La commission désignée par le département fédéral de l'intérieur a terminé ses travaux en 1963 et a transmis au Conseil fédéral, au début d'août, avec un commentaire détaillé, son avant-projet de loi d'application de l'article constitutionnel 24 sexies, accepté par le peuple et les cantons en 1962. Après que les divers départements, au cours de l'automne, lui cit: Cela n'est pas particulièrement réjouis- eurent fait part de leurs observations, positi-

commencé en mars 1964 la « procédure de con- raconté comment nous avons cherché un acsultation »: cantons, grandes associations éco- cord avec les principaux responsables, mais nomiques et partis politiques ont été invités à sans aucun succès, et montré pourquoi des inprendre position jusqu'au 15 juin.

La première partie de l'avant-projet concerne l'alinéa 2 de l'article constitutionnel, seconsidération les exigences de la protection des sites dans l'accomplissement de ses tâches propres. Le projet définit ces tâches dans un sens large (il ne s'agit pas seulement des constructions et installations faites par la Confédération, mais aussi des concessions qu'elle accorde, de ce qu'elle autorise, ou soutient par des subventions); il classe les objets dignes de protection – paysages, sites, lieux historiques, monuments naturels ou culturels — selon leur importance nationale, régionale et locale; il prescrit pour la Confédération l'inventorisation de ceux de la première catégorie (exemple: l'inventaire déjà existant des sites et monuments naturels!); il règle le droit de consultation de la commission fédérale pour la protection des sites, et confère aux associations pour la sauvegarde du patrimoine et de la nature un droit de recours au Conseil fédéral ou au zèle vraisemblablement incontrôlé de leur per-Tribunal fédéral contre des décisions d'autorités inférieures: ce qui comble un vœu formulé par nos Ligues depuis longtemps.

Un second chapitre circonscrit avec précision la possibilité pour la Confédération de soutenir par des subventions certaines initiatives de protection du patrimoine ou de la nature, mais aussi l'activité d'intérêt général des deux Ligues, et d'acquérir, en cas de nécessité, des réserves naturelles menacées, des monuments ou sites historiques d'importance nationale, soit par achat, soit par expropriation.

Le troisième chapitre, enfin, concerne la protection de notre flore et de notre faune; particulièrement importante apparaît, dans ce domaine, la conservation des biotopes des espèces menacées, et la protection des roselières et jonchères des eaux publiques (alinéa 4 de l'article constitutionnel).

Nous espérons fermement que l'avant-projet de loi trouvera un accueil favorable, que la procédure de consultation n'aura pas pour effet de « noyer le poisson », et que les Chambres fédérales s'en occuperont à bref délai, car le besoin d'une législation devient urgent. Il s'agit de savoir si les beaux principes de l'article constitutionnel resteront lettre morte, ou si le Parlement les prendra au sérieux.

#### b) L'épidémie de panneaux-réclames

Frauenfeld, et avec son énergique appui, nous roque de St-Nicolas (v. ci-dessus le rapport avons entrepris une lutte systématique contre l'envahissement des écriteaux de tôle peinte

ves dans l'ensemble, et critiques dans quel- notre revue, le président Rollier a stigmatisé ques cas exceptionnels, le Conseil fédéral a sans ménagements cette anarchie publicitaire, terdictions officielles pouvaient seules, une fois de plus, porter remède à la situation.

Lors d'une conférence de presse réunie à lon lequel la Confédération doit prendre en Berne, notre président central et le chef du département de police du canton de Berne, le conseiller d'Etat R. Bauder, ont montré par quels moyens ce Canton pensait épurer ses routes et ses façades. L'écho que notre initiative a suscité dans la presse a été encourageant. Quelques Cantons et villages ont, entre temps, déjà passé à l'action et commencé le grand nettoyage. Notre campagne s'est prolongée jusqu'en 1964, par l'envoi à tous les gouvernements cantonaux et à toutes les communes, en Suisse alémanique pour commencer, d'un tirage à part de la revue, avec une lettre leur demandant de suivre le bon exemple et de bien vouloir mettre de l'ordre à leur tour sur leur territoire. Mais nous n'avons pas manqué non plus d'inviter une fois encore les firmes dont les noms apparaissaient dans nos éloquentes illustrations à mettre fin de leur propre gré au sonnel de publicité. Nous reviendrons dans notre rapport de l'an prochain sur les déroulements ultérieurs de cette campagne.

#### c) Victoires et défaites

La cause du patrimoine national a été malmenée sur trois champs de bataille:

Le peuple bâlois, à la suite d'une âpre lutte civique dans laquelle nos amis de la cité rhénane ont combattu au premier rang, a décidé de placer le bâtiment annexe de l'hôpital des bourgeois à côté de l'édifice existant. Au « Heimatschutz », les architectes étaient unaniment d'avis que cette solution était absurde du point de vue de l'urbanisme, et qu'elle nuirait à l'aspect de la ville. Une fois de plus, la bonne solution est apparue avec évidence alors qu'il était trop tard et qu'on ne voulait plus retarder encore la construction par l'étude d'un nouveau projet.

Il est fort regrettable que les citoyens de Mendrisio, en dépit de concours importants (Confédération, Canton, apport substantiel d'une collecte) n'aient pu se résoudre à acquérir le palais Pollini – que nous avons présenté à nos lecteurs dans le No 1/1958 de la revue -, et le sauver ainsi de la démolition. On regrettera cette décision, comme tant d'autres, mais il sera trop tard.

Nous nous sommes efforcés, sans succès non Sur l'initiative du professeur Forster, de plus, d'empêcher la démolition de l'église bade notre conseiller technique M. Max Kopp).

Il y a toutefois de bonnes nouvelles aussi à qui s'étend à tout le pays. Dans un fascicule de annoncer. Les Saint-Gallois ont dignement in-

auguré leur « Kaufhaus », qui lors d'un scrutin qu'il n'y a pas longtemps encore, aucun goupopulaire d'il y a quelques années avait vernement cantonal ne se fût hasardé à prééchappé de justesse à la démolition. Sa restau- senter au peuple une pareille proposition; on ration est superbe et chacun est heureux que ce n'eût pas manqué de l'accuser de mauvaise fier monument du vieux Saint-Gall commer- gestion et de gaspillage des deniers publics. çant ait retrouvé sa place dans la vie de la cité. Mais, depuis lors, on a dit et redit à l'opinion Les «Neinsager» se sont volatilisés et, comme publique combien était importante la protecsouvent en pareil cas, personne ne veut avouer tion de notre patrimoine, et cette vérité a fini avoir fait partie des opposants.

Autre victoire pour notre cause à Kriens, où la communauté a été assez courageuse pour faire l'acquisition du château historique de Schauensee, sis dans la verdure au-dessus du village, au flanc du Pilate, ainsi que des 23 hectares de terres qui l'entourent. Il lui en a coûté 1,5 million de francs. On est en train de approuvé le principe d'un crédit annuel de l'aménager en musée folklorique.

Même à Zurich, il est encore possible de conduire le peuple à la victoire au nom de la sauvegarde du patrimoine. Le pittoresque groupe de vieilles maisons à pignons du Vorderberg, ancien centre du village de Fluntern aujourd'hui noyé dans la grande ville, devait être sacrifié au percement d'une artère. Là, le service des constructions s'opposait à celui des ponts et chaussées, et ce que l'on osait à peine espérer s'est produit: le projet a été rejeté en scrutin populaire, et l'on a choisi la solution qui permet de conserver le quartier historique.

# d) Heureuses perspectives cantonales

Zurich, Schaffhouse et Appenzell R.-E. font d'exemplaires efforts pour la sauvegarde du patrimoine.

Les lecteurs de la revue ont appris que le gouvernement zuricois, et le peuple zuricois derrière lui, ont compris les signes des temps et en ont tiré les conséquences nécessaires. Le Conseil d'Etat, qui désirerait conserver à l'in- péen tention de la population des sites particulièreversements annuels pouvant aller jusqu'à 5 borer au service du même idéal.

Les plus âgés d'entre nous conviendront

par s'imposer. C'est par 109710 voix contre 42 522 que le peuple zuricois, villes et campagnes, a accepté la loi financière en faveur de la protection des sites. Décision mémorable dans l'histoire de notre mouvement!

Et, déjà, le brillant exemple zuricois a fait école. Le peuple schaffhousois, pour sa part, a 300 000 fr. pour la protection de la nature et des monuments. Les régions du Randen et des bords du Rhin, tout particulièrement, seront préservées grâce à ce vote.

Les Appenzellois, enfin, se sont distingués en créant une fondation « Pro Appenzell », pour la défense du patrimoine, à l'occasion du 450e anniversaire de leur entrée dans la Confédération. Le capital initial est de 500 000 fr. (soit 250 000 fr. du fonds de la loterie cantonale, et autant de la caisse de l'Etat).

Ces trois exemples nous convainquent que d'anciens et tenaces préjugés sont tombés et que le peuple s'est donné, comme il a donné à ses autorités, de nouveaux critères de jugement. Le patrimoine et la nature menacés ne peuvent pratiquement plus, aujourd'hui, être protégés avec des demi-mesures; on constatera plus tard à quel point la largeur de vues dont on commence à faire preuve maintenant se sera révélée payante.

# e) Europa Nostra - «Heimatschutz» euro-

Nous avons informé nos membres au sujet ment beaux, a dû admettre qu'ils ne pouvaient de ce nouveau groupement, qui a tenu à Paris, être protégés, ou arrachés aux griffes des spé- à fin 1963, un congrès très fructueux et significulateurs, que si les propriétaires fonciers catif. C'est sans hésitation que la Ligue suisse étaient indemnisés, conformément aux règles du patrimoine a adhéré à la nouvelle commude notre Etat de droit. Pour cela, des millions nauté de travail européenne; son secrétaire sont aujourd'hui nécessaires. Quelques cas général fait partie du comité. Celui-ci a tenu antérieurs, notamment celui de la protection sa première séance - nous anticipons ici sur des rives du Katzensee, l'avaient déjà montré. la nouvelle année – à Zurich en mars 1964. Les Aussi le gouvernement, appuyé par le Grand délibérations, aussi bien que les entretiens per-Conseil, s'est-il risqué à soumettre au peuple sonnels, ont clairement montré que les préocune proposition selon laquelle, dans l'espace cupations et les objectifs sont les mêmes parde trois ans, non moins de 24 millions seraient tout; la joie était manifeste de pouvoir se renversés dans un fonds pour la protection des contrer « au sommet », dans le cadre d'Europa sites alimenté ensuite régulièrement par des Nostra, entre Suisses et Européens, et colla-

> E. Laur (Trad. C.-P.B.)